



MAIRIE
42220 COLOMBIER

Présents : Jean-Paul VALLOT – Gérard DEGRAIX – Françoise LECORNU – – Solange CHOVEL – – Cyril DUCLOS – Jean-Luc ROUCHOUZE - Ronan ARROUEZ.

Absent(s) excusé(s) : Bernadette ORIOL - Maryline VANEL - André GACHE-

Ordre du Jour

→ Vote des taux d'imposition 2019 :

Discussion autour des modification des taux. Il n'y a pas eu d'augmentation l'année dernière. Le contexte économique et social est actuellement difficile. Par ailleurs, les bases d'imposition devraient être en augmentation. A l'unanimité pas de hausse décidé d'autant plus qu'il n'y a pas d'investissement prévu.

→ Vote des tarifs de l'eau potable et de l'assainissement :

0,73 € le m³ jusqu'à 200 m³. 0,32 € au-delà pour 2018 → 0,75 € m³ et 0,35e m³ pour 2019
74 € prime fixe 2018 → 75 € prime fixe 2019.
Légère augmentation pour tenir compte.

0,94 € redevance proportionnelle au m³ d'eau consommée pour 2018 → 1 € pour 2019

A l'unanimité vote des augmentations entériné

→ Vote des montants des subventions allouées aux associations :

APEL : demande de subvention pour compenser l'augmentation du prix des repas comme chaque année (1000€) → ok à l'unanimité.

ADMR : demande de subvention comme chaque année . Ok pour 100€ à l'unanimité.

Souvenir français : 15 € comme l'année dernière à l'unanimité.

→ Vote du montant de la participation financière allouée à l'OGEC

Année scolaire 2018-2019 : 17796 €/an depuis quelques années. → difficulté avec disparition des contrats aidés → augmentation à 18000 € pour 2019.

→ Délibération convention de partenariat avec la commune de Thélis-la-Combe, voirie de la Crapaudière

Partie colombier déjà goudronnée. Reste la partie sous les bois qui est commune avec Thélis.

Accord de principe trouvé avec la mairie de Thélis la combe. Entreprise Borne propose 22000 € de travaux (offre retenue). C'est Thélis la combe qui sera maître d'œuvre et demandera les subventions. → ok à l'unanimité.

→ Délibération renouvellement de la convention SAGE/SIEL

Service d'assistance à la gestion énergétique depuis 2013 se termine cette année. Proposition de renouvellement pour 6 ans (260 €/an). → vote à l'unanimité pour renouvellement.

→ Questions diverses :

- dossier de subvention député CINIÉRI : Pas possible pour véhicule/eau/assainissement.
Travaux prévus : crépi mur salle des fêtes, dalle sous container recyclage (plusieurs devis à faire pour le global avec 1,5 m de soubassement pierre+crépis)

- pour le véhicule : réparations des freins effectuées pour 77 €. Il faut le changer. Pick-up de 5 ans avec benne proposé à 16 000€. Fond de concours CCMP de 7500 €. ok à l'unanimité.

- Recensement INSEE : Terminé le 08/02/2019. L'opération s'est bien passée.

- Trésorerie pour relance des impayés.

- L'hydrogéologue a été nommé : pour qu'il commence ses travaux il faut 1 analyse d'eau. 2 devis demandés à 2 laboratoires. EUROFIN et CARSO qui sont habilités pour des études complètes (fourchette entre 700 et 1000 €). Ok pour démarrer la première phase d'analyse.

- Bulletins distribués

Prochaine réunion : 14/03/2019 à 18h30

Prochaine réunion le 21/12/2018 à 18h30